

GOLF DE ROCHEFORT OCEAN REGLES LOCALES SPECIFIQUES

Hors limites :

- Les hors limites sont définis par des piquets blancs ou des clôtures
- Les clôtures électriques : un dégagement gratuit autorisé à 2 longueurs de club plus une longueur si un coup normal n'est pas jouable.
- Si une ligne blanche au sol définit la lisière des limites, celle-ci prévaut
- **Hors limite interne** aux trous n° 5, 6 et 7 à gauche

Condition anormale du parcours :

- Les zones dénudées sur les zones tondues ras du parcours.
- Les zones en réparation.

Les obstructions inamovibles :

- Tous les chemins et ponts.

Zones à pénalités :

- En l'absence de piquets, la rupture de pente délimite la zone à pénalité.
- En présence d'une ligne, celle-ci prévaut.

Dropping zone :

- **Trou n° 8** si une balle jouée du départ est dans la zone à pénalité vous pouvez en **option supplémentaire** jouer une autre balle dans la dropping zone à gauche du green avec un coup de pénalité.

Zone de jeu interdit :

- **Trou n°2** après le départ une zone délimitée par des piquets jaunes et verts et une pancarte vous **interdit de pénétrer et jouer** à l'intérieur de cette zone.

Infraction à une règle locale spécifique

Stroke play : 2 coups de pénalité

Match play : perte du trou